



septembre 2019

SPEG-Info

UNE RENTREE SCOLAIRE CHAOTIQUE ?

Rien de nouveau dans notre académie.



**Gran sanblé a SPEG
7 sèktanm 2019 Rémy Nainsouta**

Enseignants

CPE

Personnels administratifs

Personnels de santé

Assistants d'éducation

AESH

Titulaires

Non titulaires

**Nous adhérons tous
au SPEG !**

5 Immeuble Diligenti

BP 489

97164 Pointe-à-Pitre CEDEX

0590910532 /0690743049

speg@wanadoo.fr

<http://www.speg-guadeloupe.org>

La mise en place de la réforme Blanquer dans notre académie est un véritable fiasco. Elle suscite au lycée d'innombrables dysfonctionnements et inégalités. De plus, au collège tout comme au lycée, de nombreuses classes se retrouvent sans enseignants. Au premier degré, la mise en œuvre de la scolarisation dès 3 ans suscite de nombreuses difficultés d'organisation. La fermeture en fin d'année scolaire puis la réouverture de classes à la rentrée montre l'incapacité de l'administration rectoriale à anticiper.

Et comme à l'accoutumée, le Recteur fait preuve d'un optimisme béat et croit nous duper en annonçant que tout va très bien.

Tout ceci démontre un total mépris pour le personnel en souffrance, pour les élèves qui ne disposent pas des mêmes chances que ceux des autres académies, et pour toutes ces familles qui nous confient leurs enfants.

Certes, on aimerait bien partager son bel optimisme, mais au SPEG, nous savons que la réalité est toute autre. La situation de l'école en Guadeloupe est de plus en plus préoccupante.

Pwoblèm oséryé

Men nou ka rété mobilizé pou lékol Gwadeloup vansé.

Bon lanné lékol 2019-2020 !

Dé-mo-kat-pawòl si rantré-la !



Contrairement au discours officiel, la rentrée 2019 n'est pas une rentrée sereine. Au contraire plus les années passent et plus la situation empire. Les réformes successives n'obéissent ni à aucune politique réfléchie dans l'intérêt des élèves et ni le respect des personnels. Elles sont donc inadaptées et ne répondent pas aux besoins réels.

La réforme de la fonction publique bafoue le dialogue social. On en veut pour preuve :

- **la création d'une instance unique**, le Comité Social d'Administration (CSA) ; fusion de deux instances déjà existantes, le

Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ;

- **la réorganisation des Commissions Administratives Paritaires (CAP)** n'a pour seul objectif que l'affaiblissement de la représentation syndicale ;

- **le recours au contrat** pour les emplois de direction de l'État et de ses établissements publics ;

- **la création d'un nouveau CDD « de projet »** d'une durée maximale de 6 ans renouvelable qu'une seule fois n'entraîne ni titularisation, ni CDI ...

Avec de plus en plus de suppressions de postes, et le recours systématique au CDD, la situation économique et sociale de notre pays va tout simplement se détériorer. Mais **c'est sans compter avec le SPEG pour continuer à assurer la défense de tous les personnels en incitant les collègues à contester systématiquement les décisions administratives injustes et scélérates.**

La réforme Blanquer prévoit des mesures pour, selon le ministre, faire réussir tous les élèves. Scolariser les enfants à partir de 3 ans, les éduquer à l'environnement, prévenir contre le harcèlement scolaire, enrayer la violence à l'école, accompagner les élèves en situation de handicap, proposer des petits déjeuners gratuits dans les écoles prioritaires, réformer le BAC, réorganiser la formation des enseignants: voilà comment la France compte gagner son pari. Mais nous ne sommes pas à notre première réforme et ce ne sera pas la dernière. En attendant, le niveau des élèves ne cesse de baisser, plus de 1000 élèves sortent du système scolaire sans qualification, et le taux de chômage continue de croître. Cette année encore, des établissements commencent l'année scolaire avec des postes non pourvus, les communes n'ont toujours pas les moyens structurels pour le dédoublement des classes en REP, les collèges n'ont pas les moyens financiers pour assurer le dispositif devoirs faits. Ce triste tableau ne serait pas complet si nous ne rajoutions pas la situation des lycées professionnels qui sont confrontés à une suppression massive de postes en enseignements professionnels et généraux, à une charge de travail supplémentaire pour la co-intervention et le « chef d'œuvre », et à l'organisation des nombreuses épreuves du nouveau bac. Les acteurs de l'éducation ont donc beaucoup de raisons de s'inquiéter. **Yo vann van pou achté lè ...**

Contrairement aux apparences, l'Etat a décidé de ne plus investir dans l'Education et les politiques menées visent à faire des économies budgétaires. **Lékòl ni bon do !**

Il est temps que les politiques de notre pays s'intéressent véritablement au système éducatif en Guadeloupe. Il faut ouvrir le débat avec les partenaires sur les rythmes scolaires, l'apprentissage des fondamentaux, la lutte contre les inégalités, la baisse de la proportion d'élèves en très grandes difficultés, la prise en compte de la langue et de la culture, afin que l'école soit au service du pays.

Le SPEG continue la lutte pour la défense des intérêts des personnels, pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et étudiants et pour faire reconnaître la situation réelle de l'ensemble du territoire de l'Académie de Guadeloupe afin de construire :

"On lékòl otila tout timoun Gwadeloup anmouvman pou divini a-y é ta péyi-la !"



Dé-mo-kat-pawòl si rantré-la !

REFORME DU BAC : PAS DE MANUELS SCOLAIRES A LA RENTREE.

A la rentrée, aucun élève de première générale ou technologique n'a pu avoir de nouveaux manuels en lien avec la réforme des lycées. En fonction des établissements, une date d'arrivée différente de ces derniers est donnée aux élèves et aux personnels. L'intervalle passe du simple au triple. Qu'en est-il réellement ? En fait la collectivité régionale a demandé aux établissements d'assurer le paiement de la commande sur leur fond propre et qu'ensuite ils seront remboursés. Certains ont accepté mais d'autres n'ayant pas cette capacité d'autofinancement ont préféré ne pas prendre de risque et ont réclamé une notification à la région qui tarde à venir.

Par conséquent, comment pouvons-nous concevoir qu'aujourd'hui des établissements n'aient toujours pas passé de commande de manuels scolaires pour les classes de première GT ? Ceci alors même que la réforme des lycées prévoit des épreuves communes dès le 2ème trimestre. Encore une fois, nos élèves n'auront pas les mêmes conditions d'apprentissage ni dans tous les établissements de l'académie de Guadeloupe, ni dans d'autres académies. C'est tout simplement inadmissible ! Et qu'on ne nous dise pas « y'a qu'à... » ! Que ceux qui le disent, viennent nous montrer concrètement, comment faire pour limiter les inégalités créées par ce système scolaire, qui ne tient nullement compte des spécificités académiques.

SAINT-MARTIN : « Tout va très bien madame la marquise tout va... »

Le recteur ose affirmer que la situation à Saint Martin est réglée. Quel aplomb ! Avant Irma, l'île connaissait déjà de graves difficultés structurelles qui persistent encore aujourd'hui.

Deux ans après le cyclone, nous constatons que les travaux de reconstruction et de réhabilitation des 19 établissements scolaires de l'île avancent lentement. Pourtant dans une grande messe solennelle les représentants de la Collectivité, du rectorat ont assuré que tous les établissements seraient opérationnels à la rentrée de septembre. Kilès sèktanm ? Comment comprendre le manque d'anticipation des responsables dans ce dossier ? A quand une véritable prise en compte de la réalité de l'école à St-Martin ? A quand une véritable politique sociale des ressources humaines afin de stabiliser les équipes pédagogiques dans la collectivité de Saint-Martin ?

MARIE GALANTE : UNE RENTRÉE SANS EMPLOI DU TEMPS. UBUESQUE !

Il est inadmissible que le rectorat, sachant que le proviseur puis le CPE seraient absents et que le proviseur adjoint avait obtenu sa mutation, n'ait pas anticipé et mis en place une organisation pour une rentrée digne au LPO de Grand-Bourg. Marie-Galante ne mérite pas un tel traitement de la part de l'administration rectorale. Oui, le recteur était au courant des dysfonctionnements au sein même de la direction du lycée bien avant cette rentrée scolaire. Oui, il se devait de réagir en amont et prendre les dispositions nécessaires pour assurer une rentrée dans des conditions acceptables pour les personnels, les élèves et leur famille. **Le SPEG soutient le combat des personnels en lutte au LPO Grand-Bourg pour le respect de leur droit.**

AU PRIMAIRE : UN SYSTÈME MALADE, DES REMÈDES INADAPTÉS.

L'administration rectorale gère le premier degré sans aucun objectif à long terme et aucune planification sérieuse. Des exemples flagrants font légion ! La fermeture de 15 classes à la fin de l'année scolaire 2018-2019 pour finalement en ouvrir 20 dans la précipitation pour cette rentrée 2019, avec de surcroît un manque inacceptable d'enseignants, n'en est qu'une illustration. La volonté délibérée du rectorat de ne pas utiliser la liste complémentaire au concours de PE pour combler un déficit flagrant d'enseignants au premier degré et, au lieu de cela, le choix incompréhensible de recruter des contractuels montrent la prépondérance d'une gestion financière sur une gestion prévisionnelle et raisonnée des emplois dans l'académie.

Les conditions d'accueil des personnels et des élèves sont déplorables à cause de la vétusté du bâti. Les dédoublements en REP sont impossibles car les communes n'ont pas les moyens structurels et matériels pour dédoubler les classes. Le déploiement de plusieurs écoles sur d'autres montre le manque d'anticipation dans la politique du rectorat.

Démokratpawòl si rantré-la !

L'ENSEIGNEMENT DU CREOLE : NOU PA AN KOKANGN !

La France n'a toujours pas voté la Charte Européenne des Langues Régionales alors qu'elle se vante d'agir en faveur du multilinguisme. La question du bilinguisme créole-français n'est toujours pas abordée comme il faudrait.

Le SPEG condamne le discours démagogique des autorités à propos de la reconnaissance de créole comme une langue à part entière. **Le SPEG revendique :**

- l'enseignement du créole dans tous les établissements scolaires et à tous les niveaux
- la prise en compte du créole comme une langue à part entière, sans aucune concurrence avec les autres langues vivantes

STAGIAIRES ET NEO TITULAIRES : NON A L'EXPATRIATION FORCEE

Le SPEG s'oppose fermement à l'affectation quasi systématique des stagiaires et néo titulaires en France.

Le SPEG tire la sonnette d'alarme sur la situation de nos compatriotes guadeloupéens, enseignants néo-titulaires, qui à l'issue du mouvement inter académique, sont obligés de quitter la Guadeloupe pour aller enseigner dans d'autres académies de France. Cette situation est préoccupante, cela d'autant plus que la plupart des néo-titulaires concernés sont des ex-contractuels de l'académie de Guadeloupe depuis de nombreuses années.

La suppression de la bonification spécifique aux originaires des DOM (natifs, enfants et conjoints de natifs) et son remplacement par celle de « Centre d'intérêts matériels et moraux (CIMM) », a des conséquences dramatiques sur l'affectation des néo titulaires.

Le SPEG a mis en place des actions concrètes et réaffirme être le seul à se battre, sans démagogie, pour l'affectation des néo titulaires dans leur académie d'origine, dès lors qu'ils le souhaitent !

GESTION INHUMAINE DES CONTRACTUELS

Aucune rentrée scolaire ne peut avoir lieu dans l'académie de Guadeloupe sans les personnels enseignants non titulaires. Manifestement, l'académie de Guadeloupe a décidé de se débarrasser d'un certain nombre d'entre eux alors qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement du système scolaire en Guadeloupe. Tout est fait pour qu'ils ne remplissent pas les conditions d'obtention d'un CDI. C'est la raison pour laquelle ils ne sont pas affectés à l'approche de l'échéance des 6 ans d'activité car autrement il faudrait leur proposer un CDI. Dans un pays où le taux de chômage dépasse 23 % c'est honteux !

La précarité de leur situation fait qu'ils ne sont pas toujours enclins à manifester ou protester par peur d'éventuels représailles. **Le SPEG invite tous les contractuels lésés à se rapprocher de notre syndicat afin de mieux organiser leur défense.**

Elections au Conseil d'Administration dans les collèges et lycées

VOTONS

POUR LA LISTE SPEG

